

## LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 30 novembre 2023

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City – 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 18h15.

**Etaient présents** : M. Gabriel BAULIEU, Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET (à partir de la question n°7), Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON (à partir de la question n°2), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°2), M. Marcel FELT (à partir de la question n°2), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°2), M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoît VUILLEMIN

**Etaient absents** : M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, M. Yves GUYEN, M. Franck LAIDIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire de séance** : M. André TERZO

**Procurations de vote** : . François BOUSSO donne pouvoir à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Paul MICHAUD donne pouvoir à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nathan SOURISSEAU donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR

### VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

#### 1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

**A l'unanimité, le Bureau :**

- nomme M. André TERZO comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 26 octobre 2023, joint annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

## **2 – Convention de services communs entre GBM et le Syndicat mixte Lumière**

**A l'unanimité, le Bureau :**

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de services communs entre Grand Besançon Métropole et le SM LUMIERE pour une durée de 3 ans
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 0

## **3 – Convention de services communs entre GBM et le SM Parc Scientifique et Industriel de Besançon**

**A l'unanimité, le Bureau :**

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de services communs entre GBM et le SM PSI pour une durée de 3 ans,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

## **4 – Convention de services communs entre GBM et le SM Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté - Renouvellement**

*Mmes Anne VIGNOT (1) et Marie ZEHAFF (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Gilles ORY (1) et Nathan SOURISSEAU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Bureau :**

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de services communs entre GBM et le Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté pour une durée de 3 ans,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 5

## **5 – Convention de services communs entre GBM et le SM SCoT - Renouvellement**

**A l'unanimité, le Bureau :**

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de services communs entre GBM et le SM SCoT pour une durée de 3 ans,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0



**6 – Autorisations de recrutement d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération (contrat de projet)**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur :

- le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien l'opération « Contrat de projet pour un Ingénieur protection des ressources et des milieux » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien l'opération « Contrat de projet pour un Chargé de mission SCoT » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**7 – Services d'assurances Dommages aux biens pour Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon – Information pour l'attribution des lots 2 et 4**

Le Bureau prend connaissance des résultats de la consultation.

**8 – Convention-cadre de coopération 2024-2026 entre Grand Besançon Métropole et France Horlogerie**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention entre Grand Besançon Métropole et France Horlogerie,

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**9 – Sport de Haut Niveau disciplines individuelles – attribution de subventions**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les subventions suivantes au titre du fonds sport de haut niveau disciplines individuelles outdoor pour la saison 2023/2024 soit :

- 18 500 € au Besançon BMX,
- 14 750 € à l'Amicale Cycliste Bisontine,
- 13 000 € au SNB Canoé Kayak,
- 2 500 € à Entre-Temps Escalade,
- 2 500 € à Balise 25,
- 1 750 € au Besançon Triathlon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**10 – Cité de l'Emploi 2023 : 2<sup>ème</sup> programmation**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement de cette subvention de 889 € à la Régie des Quartiers.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**11 – Soutien à l’association Miroirs du Monde pour l’implantation d’un « Café associatif du Monde » à Planoise**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association Miroir du Monde pour le projet « Café Associatif du Monde ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**12 – Enseignement Supérieur et Recherche Lutte contre les précarités étudiantes – Subventions aux associations « BAF », « Les Jossettes Bisontines » et « BDE-UFR ST »**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement :

- sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association « Les Jossettes Bisontines » pour l'achat de denrées alimentaires,
- sur l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'association « BAF » en faveur de l'AGORAé,
- sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'association du BDE de l'UFR Sciences et techniques pour l'achat de protections périodiques réutilisables.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**13 – Enseignement Supérieur et Recherche Subvention à l’université de Franche-Comté (la Fabrikà) en faveur des actions de médiation scientifique à destination des scolaires**

*Mmes Frédérique BAEHR (2), Catherine BARTHELET (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 3 000 € à l'uFC pour le soutien à l'accueil de publics scolaires grands bisontins au sein de la Fabrikà.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 5

**14 – Enseignement Supérieur et Recherche Subvention à l’Université Ouverte (uFC)**

*Mmes Frédérique BAEHR (2), Catherine BARTHELET (1) et Anne VIGNOT (1) et M. Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 10 500 € à l'uFC en faveur de l'Université Ouverte,
- approuve la convention correspondante jointe au rapport,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 5

**15 – Attribution de subvention congrès sur le fonds dédié**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 € au congrès « 3<sup>ème</sup> Assises Nationales des Insectes Pollinisateurs » organisé par la Direction Biodiversité et Espaces Verts de la Ville de Besançon,



- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 0

### 16 – Contrat de Ville – Appel à projets 2023 – Dernière Programmation

*M. Christian MAGNIN-FEYSOT (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de la dernière programmation de l'appel à projets 2023 du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole,

- se prononce favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, d'une subvention pour un montant total de 16 050 € :

- Au titre du Volet Sport :
  - 1 500 € à la MJC Clairs-Soleils,
  - 550 € à Planoise Karaté Academy (PKA).
- Au titre du volet Education, parentalité, jeunesse :
  - 700 € à l'Union Départementale des Associations Familiales,
  - 3 000 € à l'Association PARI.
- Au titre du Volet Participation des habitants et lien social :
  - 2 000 € aux CEMEA BFC,
  - 800 € à Reflets sur le Monde,
  - 3 000 € au Club Sauvegarde Karaté.
- Au titre du volet Logement, Habitat et Cadre de Vie :
  - 2 000 € à Julienne Javel,
  - 1 500 € au Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs.
- Au titre du volet Pilotage, Ingénierie, ressources et évaluations :
  - 1 000 € à l'ASEP.

- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention avec l'association Juste Ici annexé au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

Affiché à Besançon, le 5 septembre 2023

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
Le Directeur de l'Administration Générale,

Jean-Philippe DEMILLIER